

# COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT - 2080 ARIANA - CHARGUIA II - TUNISIE

FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N°(216-70)837 322

OBJET : CONSULTATION N° PP 24/347

Conclusion d'un contrat cadre d'une année renouvelable deux fois pour l'inspection des équipements antichute et étalonnage des détecteurs Multi-Gaz

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation pour la Conclusion d'un contrat cadre d'une année renouvelable deux fois pour l'inspection des équipements de protection antichute et étalonnage des détecteurs multi-gaz et ce conformément aux descriptions des travaux qui sont décrites dans l'ANNEXE I.

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en HTVA conformément à la procédure ci-dessous (1 ou 2).

## PROCEDURE DE SOUMISSION :

Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la CTF :

### 1- Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

#### A/ L'enveloppe externe doit :

\* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Générale

\* Porter uniquement :

- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 24/ 347),
- la mention " NE PAS OUVRIR"

(NI LE NOM, NI LE SIGLE NI AUCUNE AUTRE INDICATION POUVANT RENSEIGNER SUR L'IDENTITE DU SOUMISSIONNAIRE NE DOIVENT FIGURER SUR CETTE ENVELOPPE) ;

\* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

#### B/ L'enveloppe interne doit :

\* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE"
- le nom et l'adresse du soumissionnaire

\* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- Le texte de la consultation, Annexe I & Annexe II dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.



- Le bordereau de prix (suivant modèle en Annexe III) dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

**2- Par e-mail :**

A l'adresse suivante : [closed.bids@ctf.com.tn](mailto:closed.bids@ctf.com.tn)

Votre mail doit :

\* Porter:

La référence de la consultation (PP24 / 347)

\* Contenir:

Le texte de la consultation , Annexe I & Annexe II dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

-Le bordereau de prix (suivant modèle en Annexe III) dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le 10.12.2024 à 17H

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi).

**C/ Méthodologie d'évaluation :**

1) - Classement des offres

Les offres financières après la correction des erreurs éventuelles de calcul, seront classées du moins disant au plus disant selon le montant « total d'inspection des équipements et étalonnage détecteurs » et sera retenue l'offre moins disante qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

2) - Les caractéristiques techniques :

La commission d'évaluation vérifie la conformité technique des offres en se basant sur les documents techniques fournis par les soumissionnaires dans leurs offres techniques.

Toute offre technique non conforme sera rejetée.

**D/ Conditions particulières**

- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 90 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.

- Le mode de paiement est de 60 jours date réception de votre facture accompagnée des attachements signés par les deux parties à notre Bureau d'ordre mais après achèvement des travaux d'inspection.

- Lieu d'exécution travaux : et chez le prestataire.

-Le transport des équipements de protection et des détecteurs jusqu'à vos ateliers est à charge de la CTF

SALUTATIONS

C.T.F.

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



## ANNEXE I

### ***Cachier de charge Inspection périodique des équipements de protection antichute et des détecteurs Multi-Gaz***

*Objet: l'inspection périodique des équipements de protection antichute et des détecteurs Multi-Gaz et ce conformément aux descriptions des travaux qui sont décrites dans l'annexe I*

### **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

#### ***A- Inspections annuelle des équipements de protection antichute :***

- 1. 03 Lignes de vie verticale Cabloc: Inspection sur site CTF.*
- 2. 02 Systèmes contrepoids (climb assist system): Inspection sur site CTF sinon au niveau des ateliers du prestataire.*
- 3. 02 Lignes de vie horizontale EZ Line*
- 4. 16 Enrouleurs à câble modèles 9 et 15 mètres 5.*
- 5. 10 Enrouleurs à câble modèles 32 et 40 mètres*
- 6. 10 Enrouleur à câble Personnel Twin-Leg Nano-Lock SRL*
- 7. 05 Trépieds*
- 8. 05 Dispositif combiné de sauvetage et de descente: Rollgliss RG 550*
- 9. 06 Systèmes de fuite (escape Line): 05 modèle Rolgliss et 01 modèle Trolmatie.*

*A l'issue de l'opération d'inspection, le prestataire s'engage à fournir:*

- Un rapport de vérification (checklist)*
- Un certificat de conformité*

#### ***B- Inspection semestrielle de détecteurs portables multi gaz :***

*08 détecteur Multigaz, model MX4-VENTIS: Inspection au niveau des ateliers du prestataire Et ce suivant les détails ci-après :*

*Vérification visuelle et détaillées Calibration des détecteurs portable Test de déclenchement Changement éventuel de pièces défectueuses y compris (cellules, batterie, etc) suivant tableau des références et prix des pièces ci-joint en ANNEXE II*

*NB: Au cas où une ou plusieurs pièces devraient être remplacées, dans le cadre d'une éventuelle réparation des détecteurs, le prestataire s'engage à communiquer, avant toute intervention, mais dans le plus court délai possible, un devis mentionnant toutes les pièces de rechange à remplacer.*



*La CTF s'engage par la suite soit d'obtenir les pièces directement auprès du prestataire ou d'ouvrir une consultation pour l'acquisition de ces pièces auprès d'autres fournisseurs, ou d'opter au remplacement du détecteur défaillant.*

*Dans les deux premiers cas sus indiqués les frais de pose de ces pièces est inclus dans les frais d'étalonnage détecteur multi gaz. A l'issue de l'opération d'inspection, le prestataire s'engage à fournir :*

- *Un rapport de vérification complet (listing, tableau de contrôle rapport d'essais avec analyses, photos, commentaires...)*
- *Un certificat de calibration*



## OBLIGATION DES PARTIES:

### 1.1-Fournitures et prestations à charge CTF:

*Le transport des équipements de protection antichute et des détecteurs jusqu'à vos ateliers est à charge de la CTF.*

### 1.2 - Fournitures et prestations à charge du prestataire :

- Le prestataire doit disposer de techniciens formés et certifiés habilité à la maintenance des équipements de protection antichute d'un fabricant (Sala&3M, MSA)*
- L'entretien des équipements doit être faits en vue d'assurer une performance optimale et en conformité réglementaire aux normes*
- La livraison des certificats de conformité individuels.*
- Le prestataire doit être un représentant officiel en Tunisie d'un des fabricants des détecteurs de multi- gaz.*
- Habilitation à la réparation et l'étalonnage des détecteurs de gaz.*
- Présentation des spécifications techniques de la centrale d'étalonnage pour détecteurs*
- Station de test industrial scientifique.*

### Conditions particulières

*A la réception des travaux, toute non-conformité déclarée sera corrigée par le prestataire et à sa charge. Chaque intervention fera l'objet d'un ordre de service.*



## Annexe II

**Liste des pièces détachées détecteurs portables multigaz  
(en cas d'une éventuelle réparation)**

<b>Référence article</b>	<b>Désignation</b>	<b>Prix de vente HT TND</b>
17134461	CELLULE O2 POUR VENTIS MX4	
17134479	CELLULE H2S POUR VENTIS MX4	
17134487	CELLULE CO POUR VENTIS MX4	
17134495	CELLULE EXPLO % LIE POUR VENTIS MX4	
17152380-X	DESSUS DE BOITIER DE DIFFUSION DU VENTIS MX4	
17152429	FILTRE POUR DETECTEUR DE GAZ	



## ANNEXE III

### BORDEREAU DES PRIX EN DT - HTVA

#### *Des inspections des équipements de travail en hauteur et étalonnage des détecteurs multigaz MX4*

1- *Inspections des équipements de travail en hauteur :*

Item	Equipements	Rig01	Rig 03	Rig 04	Rig 05	Rig 06	Rig 07	Total	Prix Un HTVA	Total HTVA
1	Inspection Rollgliss RG 550	1	1	1	1	1	1	6		
2	Inspection ligne de vie verticale cabloc sur site	0	0	1	4	1	0	6		
3	Inspection enroueur à câble 09 & 15 mètres	3	3	3	3	3	3	18		
4	Inspection enroueur à câble 32 & 40 mètres	2	2	2	2	2	2	12		
5	Inspection climb assist system complet	0	0	1	0	1	0	2		
6	Inspection EZLINE	0	0	1	0	1	0	2		
7	Inspection Trepied	1	1	1	1	1	1	6		
8	Inspection et controle composantes ligne de vie vertical cabloc	0	0	2	8	2	0	12		
9	Inspection escape ligne :Rolgliss	1	1	0	1	1	1	5		
10	Inspection escape ligne :Trolmatic	0	0	1	0	0	0	1		
<b>Total HTVA/An</b>										

2- *Etalonnage des détecteurs multigaz MX4 :*

Item	Désignation	Quantité	Fréquence / an	Prix Un HTVA	Total HTVA
1	EtalonnagedétecteurMultigaz MX4	8	16		
<b>Montant total du contrat d'inspection et étalonnage HTVA par an</b>					